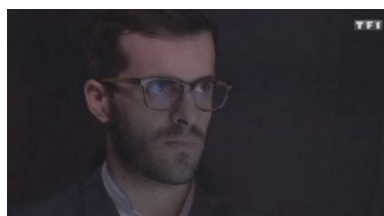


Les intérêts de Benalla étaient ceux de l'Élysée, selon Ismaël Emelien

PAR ANTTON ROUGET
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 9 MARS 2019



Ismaël Emelien, conseiller spécial d'Emmanuel Macron. © Capture d'écran TF1

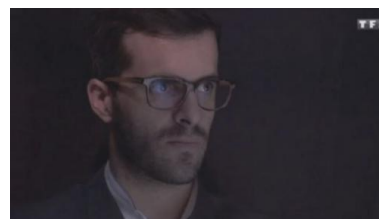
Le conseiller spécial d'Emmanuel Macron a reconnu avoir organisé la diffusion d'images visant à légitimer les violences d'Alexandre Benalla le 1^{er} Mai. Selon *Le Monde*, Ismaël Emelien a déclaré à la police des polices qu'il ignorait alors la provenance des bandes, tirées illégalement de la vidéosurveillance de la préfecture de police de Paris.

Voilà la preuve définitive que la présidence de la République était prête à tout pour protéger Alexandre Benalla. Le conseiller spécial d'Emmanuel Macron, Ismaël Emelien, a reconnu devant la police des polices avoir organisé la diffusion d'images de vidéosurveillance de la manifestation du 1^{er} Mai afin de contrecarrer les révélations de la presse sur les agissements de M. Benalla.

Selon les informations du *Monde*, M. Emelien, entendu le 16 janvier, a indiqué qu'il ignorait que ces images avaient été tirées illégalement de la vidéosurveillance de la préfecture de police de Paris. Récupérées par le conseiller spécial, elles avaient été brièvement diffusées, le 19 juillet, par des comptes macronistes sur les réseaux sociaux pour prouver l'agressivité des manifestants et légitimer la riposte d'Alexandre Benalla (*relire notre enquête ici*).

La proximité entre Ismaël Emelien et Alexandre Benalla depuis la campagne présidentielle est notoire. « *Ismaël [Emelien – ndlr] me conseille sur les médias et compagnie* », assurait M. Benalla, après son départ de l'Élysée, le 26 juillet, selon les enregistrements publiés par Mediapart.

Mais le conseiller spécial d'Emmanuel Macron a justifié devant les enquêteurs la diffusion des images de vidéosurveillance le 19 juillet en prétextant qu'« *il ne s'agissait pas d'assurer la défense personnelle de M. Benalla, mais celle de l'Élysée et du président de la République, qui étaient pris à partie dans cette crise* » : Comprendre : les intérêts d'Alexandre Benalla étaient à ce moment-là consubstantiels à ceux de la présidence.



Ismaël Emelien, conseiller spécial d'Emmanuel Macron. © Capture d'écran TF1

Selon son récit, les bandes lui ont été remises le 19 juillet, « *vers 8 h 45 ou 9 heures* », au lendemain des révélations du *Monde* sur les violences d'Alexandre Benalla et Vincent Crase, déguisés en policiers, contre des opposants à Emmanuel Macron.

La transmission s'est organisée main dans la main avec Benalla, que l'Élysée protégeait déjà depuis plus de deux mois, dans la nuit du 18 au 19 juillet. « *Je me souviens lui avoir dit de diriger vers le service de presse l'ensemble des demandes de journalistes qui lui seraient adressées* », a justifié M. Emelien. C'est au cours de cet échange qu'aurait été évoquée

la transmission des vidéos servant à le dédouaner. Le conseiller pense que les extraits peuvent être utiles pour contextualiser la scène de violence.



Le dispositif de caméras place de la Contrescarpe. © DR

Cette version concorde avec celle d'Alexandre Benalla, lequel avait expliqué aux enquêteurs qu'il avait « *avisé Ismaël Emelien* » qu'il était « *en possession d'une vidéo que je n'avais pas visionnée et sur laquelle on voyait apparemment l'individu que j'avais maîtrisé jeter un ou des projectiles sur les CRS* » (relire [ici](#)). Les bandes avaient été récupérées par ses soins auprès de fonctionnaires de police le soir du 18 juillet. « [M. Emelien] *m'a demandé de lui apporter cette vidéo au Palais dès le lendemain matin, ce que j'ai fait. [...] Le lendemain matin à 8 h 30, j'ai emmené ce CD à Ismaël qui n'en connaissait pas plus que moi la nature* », avait ajouté Benalla sur procès-verbal.

Pour Ismaël Emelien, « *il n'a jamais été question dans notre conversation d'images détenues par un service de police qui devaient lui être remises dans la nuit* ». Selon le conseiller spécial, ces images auraient pu être « *sorties des réseaux sociaux* » ou « *des images de webcam touristiques accessibles librement sur Internet (site Surfview)* ».

Après avoir reçu les images de Benalla le 19 juillet, Emelien s'empresse de les transmettre à Pierre Le Texier, salarié de La République en marche chargé de la riposte numérique. « *En début d'après-midi,*

M. Le Texier m'indique que cela a été mis en ligne, vers 14 heures de mémoire », confirme M. Emelien. Les différents posts seront rapidement supprimés.



Capture de l'un des tweets relayant la vidéosurveillance. © DR

Une importante zone d'ombre entoure cependant le récit servi par Benalla et Emelien aux enquêteurs. Selon les informations diffusées par Mediapart fin juillet (voir [capture d'écran ci-contre](#)), les images issues de la vidéosurveillance de la préfecture de Paris ont été diffusées sur les réseaux sociaux avant le 19 juillet au matin et le rendez-vous entre les deux hommes à l'Élysée.

Dès 3 h 59, un compte affichant le logo *En marche!*, appartenant à M. Le Texier, poste l'une des vidéos volées en préfecture avec ce commentaire : « *Ok, même si c'était pas à Alexandre Benalla de le faire, ne faisons pas passer cet étudiant pour un garçon bien sous tout rapport. C'était un individu violent qui était sciemment venu place de la Contrescarpe pour "casser du flic"*. »

Or, selon les éléments de l'enquête, les deux collaborateurs d'Emmanuel Macron ont échangé toute la nuit du 18 au 19 juillet. L'examen des « fadettes » (relevés téléphoniques) de M. Benalla révèle que, cette nuit-là, le conseiller spécial du président échange des textos avec M. Benalla jusqu'à 2 h 28, puis à partir de 5 heures. Les enquêteurs ont aussi établi que vers 2 h 30 un seul téléphone du répertoire d'Alexandre Benalla, celui d'Ismaël Emelien, « borne » à proximité du Damas Café, où M. Benalla était présent. Malgré cet élément, le conseiller spécial du président a maintenu n'avoir eu « *aucun contact physique avec lui cette nuit-là* ».

Dans le cas où Emelien dirait vrai, deux questions demeurent : qui a transmis à ces comptes militants La République en marche les images de vidéosurveillance pendant la nuit ? Et pourquoi Alexandre Benalla s'est-il tout de même rendu à l'Élysée aux alentours de 8 h 30 alors que les images étaient déjà sur les réseaux sociaux ?

Ismaël Emelien a annoncé le 11 février au **Point** son intention de **démissionner** de l'Élysée « *fin mars, début avril* » à l'occasion de la parution, le 27 mars, d'un livre sur le « progressisme ». Le détournement des images de la préfecture de police a valu des mises en examen à plusieurs fonctionnaires de police parisiens, en plus de Benalla.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.